

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

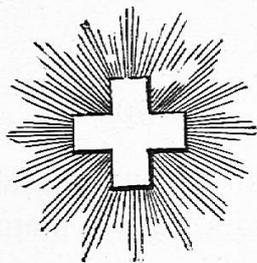
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N^o 47



LAUSANNE

21 Novembre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Circulaire adressée aux membres de la S. P. R. — Compte rendu du Congrès de 1914. — Correspondance. — Emploi des restes de laine. — Souscription en faveur des enfants belges. — Chronique scolaire : Confédération suisse. Vaud. Jura bernois. Berne. Lucerne. Alsace-Lorraine. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Lecture pour les petits. — Arithmétique. — Education civique. — Travail manuel. — Cours complémentaires.*

CIRCULAIRE

*adressée aux membres de la Société pédagogique
de la Suisse romande.*

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Dans l'*Educateur* du 24 octobre, nous avons publié un appel relatif à une souscription du corps enseignant romand en faveur des Belges. Cette souscription a reçu le meilleur accueil de votre part, et nous comptons que ceux qui n'y ont pas encore participé voudront joindre leur obole à celle de leurs collègues pour une nation infortunée dont le seul crime est de n'avoir pas voulu forfaire à l'honneur et au devoir. Une partie de la somme recueillie sera versée à un fonds de secours aux instituteurs belges, auquel nos collègues de la Suisse allemande ont déjà consenti un don de 2000 fr. Le solde sera affecté aux orphelins belges, tout spécialement à ceux qui sont hospitalisés dans notre pays.

Dans le même appel, nous annoncions que des démarches seraient faites en vue de l'organisation, dans les écoles de la Suisse romande, d'une souscription en faveur des orphelins belges. Le Comité central de notre Société, consulté à ce sujet, s'est prononcé

à la presque unanimité en faveur de cette œuvre; les seules restrictions que deux ou trois de ses membres ont apportées à leur consentement concernaient les classes qui ont déjà participé à une souscription dans le même but. De leur côté, les Départements de l'Instruction publique des cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel nous ont accordé leur bienveillante autorisation, *à la seule condition que les dons seraient purement volontaires et versés dans un tronc disposé à cet effet dans chaque classe*. Nous espérons que l'autorisation de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne, également sollicitée, ne tardera pas à nous parvenir.

Nous vous prions donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir annoncer cette souscription dans vos classes, et d'y procéder conformément aux indications ci-dessus. Le montant en sera adressé au Caissier de notre Société, M. Cordey, avenue Riant-Mont, 19, Lausanne, ou versé au compte de chèque N° II, 125. La liste des souscriptions par classe, par commune ou par district, suivant désir, sera publiée dans *l'Éducateur*. La somme recueillie sera affectée, d'entente avec le Comité central romand de secours aux Belges, uniquement aux *enfants belges* victimes de la guerre. Tous renseignements à ce sujet seront publiés en temps et lieu.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, chers collègues, nos salutations fraternelles.

Lausanne, le 16 novembre 1914.

Pour le Comité central de la S. P. R. :

Le Président,

E. BRID.

Le Secrétaire,

E. SAVARY.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE 1914

Le Compte rendu du Congrès de juillet va sortir de presse; c'est une forte brochure de plus de 120 pages, ornée de plusieurs illustrations, entre autres de la photographie des congressistes prise sur Montbenon, le samedi 18 juillet. Outre le compte rendu sténographique des discussions, il renferme les parties essentielles

des conférences de MM. Millioud (Questions actuelles), Quartier-la-Tente (Progrès de la législation scolaire en Suisse romande depuis 1848) et Frey (Le principe du travail dans l'enseignement), ainsi qu'une analyse détaillée des conférences de M. Decroly sur l'éducation des enfants anormaux et arriérés.

Comme on le voit, c'est là un ouvrage qui ne devra manquer dans la bibliothèque d'aucun instituteur romand. Il sera adressé, *contre remboursement de fr. 1.15*, à tous ceux de nos membres qui n'ont pas retourné au Comité d'organisation la carte de refus annexée aux rapports du Congrès; ils voudront bien lui réserver bon accueil.

CORRESPONDANCE

Encore les psychologues. — Dans l'avant-dernier numéro de l'*Educateur*, vous publiez un article (*Expériences psychologiques*) qui souligne une étude parue dans *Minerva*, la revue bien connue d'Ostende. La première expérience rapportée et commentée a été publiée dans l'*Intermédiaire des Educateurs*, en mars 1913. J'en suis l'auteur.

J'ai d'autant plus de plaisir à répondre à la revue belge que je suis convaincu que, en un temps prochain, le peuple vaillant aura retrouvé avec son indépendance la liberté indispensable aux luttes pacifiques de l'esprit.

L'auteur du travail visé est instituteur primaire; il n'a, du moins il le croit de bonne foi, aucune prétention à une autorité quelconque en matière de psychologie expérimentale. Il est donc injuste de généraliser des critiques qui ne peuvent atteindre que lui, que chacun est libre de juger à sa convenance.

L'article en question était intitulé : *Le rendement du travail scolaire*. Il n'avait pour objet que l'examen des méthodes propres à résoudre le problème qui n'est pas nouveau. L'expérience citée n'était qu'un exemple nécessaire pour illustrer d'une manière concrète les idées théoriques. Il est donc inadmissible qu'un exemple puisse servir de base de discussion ou d'argument contre les expériences psychologiques. A dessein, pour ne pas alourdir l'exposé, le nombre des résultats avait été réduit. Les huit élèves s'expliquent ainsi. L'article ne donne aucune généralisation, ne pose point de principes, n'établit pas de dogmes, ne croit pas avoir trouvé de vérités nouvelles; il discute d'une méthode et, pour mieux remplir son but, choisit un exemple simple.

Si l'auteur ne craint pas de dire que sa leçon ne valait pas grand'chose, il me paraît évident qu'on ne peut l'accuser d'immodestie. Son but n'était pas celui qu'on lui prête, mais un but différent expliqué plus haut. Il convient, en bonne polémique, de ne pas dénaturer les intentions d'autrui quand elles sont clairement exprimées.

Je suis tout disposé à suivre l'*Educateur* sur le terrain qu'il a choisi et à expliquer à mes collègues de l'enseignement les raisons que j'ai de croire en la légi-

timité et en la possibilité d'une pédagogie expérimentale ¹. En le faisant, j'assure la rédaction de ceci : C'est que, bien qu'étant de ces « énergomènes » psychologisants, je saurai rester courtois.

E. DUVILLARD, Genève.

¹ Nous n'avons jamais contesté « la légitimité et la possibilité d'une psychologie expérimentale. » Il ne viendrait à l'idée de personne de le faire; mais, avec beaucoup d'autres, nous avons cru devoir mettre en garde le corps enseignant contre les exagérations manifestes de certains techniciens de la psychométrie et les résultats souvent insuffisants ou d'une application trop hâtive.

Sans doute, il y a de bons praticiens parmi les psychologues expérimentateurs, mais il y a aussi d'excellents éducateurs parmi ceux qui ne sont ni pédologues ni pédotechniciens.

La Réd.

Emploi des restes de laine.

Tout le monde féminin a tricoté fort et ferme ces derniers mois pour nos soldats et pour les Belges. On nous dit même que dans nombre de magasins, le stock de laine est épuisé et qu'il sera très difficile, sinon impossible de se réapprovisionner pendant un certain temps, cet article se fabriquant surtout à l'étranger, en Allemagne particulièrement.

Mais si nous ne pouvons plus faire des mitaines, des chaussettes ou des ventrières, nous pouvons tirer parti des restes de nos pelotes et écheveaux, afin que rien ne se perde!

Les fillettes de sept ans coopéreront à ce travail et apporteront ainsi leur tribut à l'œuvre patriotique et philanthropique créée pour venir en aide aux victimes de la guerre. Dans le degré inférieur, elles tricoteront des carrés de 15 centimètres tout à l'endroit; dans le degré moyen, elles feront des carrés avec le côtelé ou des dessins divers: deux mailles à l'endroit, deux à l'envers, et alterner au tour suivant, ou même combinaison, mais deux aiguilles de suite, ou encore des triangles, etc. Dans le degré supérieur, nos jeunes filles feront des carrés crochetés, si elles savent manier le crochet, mailles pleines, et pourront varier les dessins et les couleurs.

On ajoutera ces carrés les uns aux autres et l'on en fera de chauds tapis (de différentes grandeurs si l'on veut) qui serviront de couvre-pieds pour nos soldats.

Ce travail est très simple; nos fillettes auront du plaisir à l'exécuter et, de cette façon, tous nos restes de laine seront utilisés.

On doublera ces couvertures à volonté.

E. N.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ENFANTS BELGES

4^{me} liste.

Mmes et MM. S. et E. Jaccottet, Lausanne, 5 fr.; A. Mottier, Sion, 5 fr.; Chard-Rolier et les écoliers de Nods, 20 fr.; M. Thévenaz, Bullet, 5 fr.; M. Randin, Bretonnières, 5 fr.; E. Ravussin, Baulmes, 5 fr.; Anonyme, Gryon, 5 fr.; A. Baumgartner, Bienne, 5 fr.; C. Hintenlang, Peseux, 20 fr.; L. Dupraz, Cherenex, 10 fr.; M. Cuérel, Lausanne, 5 fr.; par L. Magnin, des membres de la S. P. V. d'Orbe-ville, 38 fr.; L. Pasche, Bussigny, 5 fr.; par H. Maillard, un groupe

d'instituteurs et d'institutrices de Vevey, 102 fr. ; A. Joray, Moutier, 5 fr. ; J. Friedli, Lausanne, 10 fr. ; N. Chappuis, Paidoux, 10 fr. ; P. Chapuis, Baulmes, 5 fr. ; M. Meylan, Diablerets, 5 fr. ; J. L. Lausanne, 10 fr. ; M. Bonnet, Lausanne, 5 fr. ; H. P. Lausanne, 10 fr. ; J. Vaney, Lausanne, 10 fr. ; A. Grandchamp, Lausanne, 10 fr. ; N. Audemars, Apples, 5 fr. ; les classes de Combremont-le-Petit, 30 fr. 40 ; L. Court, Villars-Bozon, 5 fr. ; A. Chessex, La Sarraz, 5 fr. ; écoles de Corcelles s. Concise, 23 fr. ; L. Rochat, Givrins, 5 fr. ; L. Viret, classe Chalet-à-Gobet, 6 fr. ; A. Beauverd, Diablerets, 5 fr. ; E. Cornaz, Valeyres, 5 fr. ; G. Terrier, Lugnez, 3 fr. ; E. Prodolliet, Yens, 5 fr. ; C. Durussel, Lausanne, 5 fr.

Montant des listes précédentes : 814 fr. 30. Total au 15 novembre 1231 fr. 70.

La souscription reste ouverte. Utiliser à cet effet le compte de chèques postaux II, 125.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Les aptitudes physiques des recrues.

— Le bureau fédéral de statistique publie son rapport sur les résultats de l'examen des aptitudes physiques des recrues en automne 1913. Nous extrayons de ce document ce qui suit :

Le résultat de l'examen d'aptitudes physiques des recrues, en automne 1913, accuse une amélioration très sensible dans l'ensemble des épreuves. Le saut en longueur, qui, l'année dernière, avait subi un léger fléchissement, a repris sa marche progressive.

Le nombre des recrues n'ayant pratiqué aucun exercice corporel méthodique est en diminution constante depuis 1909 ; d'autre part, le groupe de celles qui ont suivi le cours d'instruction militaire préparatoire a augmenté, dans quelques cantons, d'une façon assez notable. La proportion des jeunes gens ayant reçu un enseignement régulier de la gymnastique varie du 37 au 99 %. Cet écart montre combien nombreuses encore sont les localités restées indifférentes à ces exercices salutaires.

Proportionnellement, le nombre des jeunes gens aptes à servir la patrie était de 55 % en 1906 ; il atteint cette année-ci le 78 %. L'année dernière, il était de 79 %. Ce relèvement n'est nullement artificiel, mais bien le résultat de la diffusion des règles de l'hygiène, de la lutte contre la tuberculose et de la pratique méthodique des exercices physiques.

Les cantons de Nidwald, Schaffhouse et Grisons accusent les plus fortes proportions de recrues aptes au service. Les conscrits de Bâle-Ville sont les mieux préparés pour le saut et la course, ceux de Soleure pour le lever de l'haltère. Bâle-Ville obtient les meilleures notes moyennes totales. Bâle-Campagne et Argovie ont les plus fortes proportions de recrues ayant reçu à l'école des leçons régulières de gymnastique.

**** Guerre et diminution de traitements. — VAUD.** Diminution du

traitement proportionnée à la solde : 30 % pour les officiers subalternes et les capitaines, 40 % pour les majors et lieutenants-colonels et 50 % pour les colonels.

NEUCHÂTEL. L'Etat ne diminue pas le traitement des instituteurs au service. Le remplaçant est payé au tarif ordinaire, soit 5 fr. par jour, moitié par l'Etat, moitié par la Commune. Quelques communes, de celles qui ajoutent un supplément à la paye réglementaire de l'Etat ont diminué d'une centaine de francs le traitement global de tous les instituteurs. *Le Locle* : les célibataires recevront pendant toute la durée de la guerre 100 fr. de paie par mois, les mariés 150 fr. Mais la commune se reconnaît débitrice du solde et le versera aux ayants droit après la guerre. — *La Chaux-de-Fonds*. Le corps enseignant s'est taxé largement lui-même. Il a été admis que chacun déduisait de son traitement les frais de ménage, 200 fr. par enfant, 200 fr. par personne à la charge du fonctionnaire ou vivant chez lui. Le traitement restant est taxé conformément à un barème de réduction. — *Neuchâtel-Ville*. Traitements non modifiés. La société pédagogique primaire a fait de son plein gré au mois d'octobre un premier versement de 1000 fr. à la caisse de secours locale.

GENÈVE. — Aucune réduction; l'Etat prend à sa charge tous les frais de remplacement.

VAUD. — **La guerre et l'école.** — Le Département de l'Instruction publique et des cultes a adressé aux Commissions scolaires et au personnel enseignant une circulaire, disant, entre autres :

Au milieu des passions soulevées par la guerre, l'école a une grande mission à remplir : elle doit, avant tout, tendre à développer par les divers moyens dont elle dispose, le sentiment national ; elle doit apprendre à nos jeunes gens à s'aimer et à se respecter, malgré les différences de langue et de religion ; elle doit leur enseigner qu'au-dessus des sympathies pour l'une ou l'autre des nations belligérantes qui nous entourent, doit régner le sentiment de solidarité nationale, qui, seul, fait notre force et sera notre sauvegarde. Nous comptons sur nos instituteurs pour cette grande et noble tâche ; ils peuvent faire beaucoup pour atténuer les divergences et donner à notre pays une âme commune. Nous sommes certains que les membres du corps enseignant sauront s'interdire et interdire à leurs élèves tout propos qui pourrait blesser, soit des confédérés, soit des ressortissants des nations belligérantes. Tout ce qu'ils pourront faire pour unir davantage les enfants d'une même patrie sera œuvre bonne et recommandable.

*** **Le 1^{er} novembre.** — Cette rentrée périodique d'automne s'est effectuée cette année dans des conditions tout spécialement difficiles. Comment fallait-il pourvoir au remplacement des 200 instituteurs sous les drapeaux ? Le Département et les communes se sont trouvés dans un cruel embarras. Fournir des remplaçants à toutes ces classes, il n'y fallait pas songer ; fallait-il imiter le canton de Lucerne en prenant tous les élèves garçons et filles de la première classe de l'École Normale ? C'eût été dommage pour ces derniers et la mesure n'aurait pas suffi à combler les vides. Alors ? Avec beaucoup de peine, on est arrivé à presque tout organiser. Il a d'abord été fait appel à tous les instituteurs et institutrices disponibles qui ont bien voulu reprendre du service. Dans cer-

taines communes rurales, les institutrices ont été chargées de diriger la première classe du village, ce qui, malheureusement, pourrait être au détriment de leur santé et de la discipline, car il sera souvent difficile pour elles de maintenir dans le bon chemin certains garnements qui, en tout temps, ont illustré nos classes et qu'une main masculine seule peut mettre à la raison; là, le degré inférieur a été confié à une personne non diplômée du village qui a bien voulu s'en charger. Dans les grandes localités, la chose a été plus facile: les élèves des instituteurs-soldats ont pu être, en général, répartis dans les classes de leurs collègues. Enfin, certaines communes rapprochées les unes des autres ont pu prendre des arrangements pour envoyer dans l'un ou dans l'autre de leurs villages les enfants sans maîtres. Malgré toutes ces combinaisons, 38 écoles restent encore sans instituteurs; aussi le Département fait-il actuellement des démarches pour obtenir le licenciement des titulaires de ces classes. Lorsque ces lignes paraîtront, il est fort probable que ces trente-huit collègues seront démobilisés.

Ainsi, malgré la situation qui nous est faite par le maintien de nos troupes à la frontière, tous les enfants du canton peuvent et doivent aller à l'école comme de coutume, bien que plusieurs d'entre eux eussent préféré courir les rues ou les prés et vagabonder à leur fantaisie. Le Département invite en outre les Commissions scolaires à être très sévères pour accorder des congés, afin de regagner en partie le temps perdu pendant les mois d'août et de septembre. L. G.

JURA BERNOIS. — Brevet secondaire. — Du 2 au 5 novembre ont eu lieu à Porrentruy les examens d'Etat en vue d'obtenir le brevet de maître secondaire. Les candidats suivants ont été brevetés: MM. Beuret Joseph, au Bémont; Degoumois Léon, à Tramelan-Dessus; Droz Armand, à Reconvilier; Etienne Iwan, à Tramelan-Dessous; Lachat Julien, à Courtedoux et Mœckli Georges, à Neuveville.

† **François Chariatte.** — Le 8 novembre a été inhumé, au cimetière de Courrendlin, François Chariatte, ancien instituteur de Rossemaison. Admis à la retraite en 1894, cet instituteur a atteint l'âge de 85 ans.

*** **Remplacements pour cause de mobilisation.** — Il y a actuellement dans le canton de Berne, 240 classes dont les titulaires sont en campagne et qui ont pu trouver des remplaçants.

Quand les remplaçants font défaut, ou que les locaux sont occupés par la troupe, on répartit la besogne de l'instituteur absent entre les collègues dans le système du demi-temps. Les classes n'ayant qu'un petit nombre d'élèves sont versées dans celles qui peuvent encore recevoir des enfants. Bref, partout on cherche à diminuer les frais, car l'autorité supérieure tient à ne mettre à contribution ni les communes, ni l'Etat.

Un remplacement coûtant au moins 5 fr. par jour, soit 30 fr. par semaine, il est facile de compter que du 1^{er} novembre au nouvel-an, les frais se monteront, pour ces huit semaines, à 57 600 fr. environ. Pour les couvrir, une caisse spéciale des retenues a été constituée. Les retenues des instituteurs ayant le grade d'officier donneront 15 000 fr. jusqu'au nouvel-an. Le 50 % retenu sur le subside d'Etat des instituteurs célibataires en campagne fournira 25 000 fr. Il

reste donc un déficit de 17 600 fr. à couvrir. Le Comité central de la Société des instituteurs pense le balancer par une contribution volontaire de 10 fr. pour tous les membres du corps enseignant non astreints par les retenues mentionnées ci-dessus. Il faut espérer que la solidarité du corps enseignant fera ses preuves dans ces circonstances difficiles.

H. GOBAT.

BERNE. — **La fréquentation de l'école.** — La Direction de l'instruction publique a décidé que, pendant le semestre d'hiver, l'enseignement dans les écoles primaires devait reprendre son cours normal et que les absences des élèves seraient de nouveau traitées conformément aux dispositions légales.

On sait que, depuis la mobilisation, ces absences étaient toutes excusées, ce qui a provoqué des abus auxquels la Direction de l'instruction publique a voulu mettre un terme.

LUCERNE. — **Au service du pays !** — Sur les quatre cent vingt maîtres d'écoles primaires et secondaires, il s'en trouve deux cents au service militaire. Quarante à cinquante d'entre eux ont pu se faire remplacer par des suppléants.

Pour remédier à cette pénurie de professeurs, il a fallu organiser des cours mixtes.

ALSACE-LORRAINE. — **Les écoles d'Alsace.** — Les autorités françaises ont décidé d'ouvrir dans les localités alsaciennes occupées, des « classes de Français » dirigées par des soldats instituteurs ; les classes faites en allemand continueront à fonctionner.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach du Léman, pour 1915. — Genève, Edition Atar.

Pour la vingt-troisième fois, l'*Almanach du Léman* apporte à son nombreux public son menu accoutumé, son calendrier, ses foires romandes et françaises, ses autorités fédérales, ses agents diplomatiques, ministres et consuls, son « Europe politique » et c'est la partie officielle et pratique. L'autre, la partie littéraire, comprend une « Revue de l'année 1914 » ; un article historique, « Genève-France, Genève-Autriche, Genève-Suisse », dont le titre indique suffisamment le sujet, orné de fort belles illustrations ; un « Conte de Noël », où saint Pierre et le diable s'entendent comme larrons en foire, le « Chevreuil », nouvelle d'Eugène Quinche, un de nos jeunes écrivains romands de belle espérance ; deux autres nouvelles : « Criminelle », par Gustave Chaudet, et l'« Expérience », par Georges Hoffmann ; le « Premier trimestre de la grande guerre », par Jean Debrit, et un stock varié de « nouvelles à la main », witz et calembredaines, très spirituellement illustrées, par N. Lachenal.

Reçu : *Le Musée pédagogique de Fribourg en Suisse. Trente ans d'existence, 1884-1913.* Notice publiée à l'occasion de l'Exposition nationale suisse à Berne, 1914, et offerte aux bienfaiteurs et aux collaborateurs du Musée, par M. Léon Genoud, directeur du Musée. Élégante brochure de 120 pages, ornée de quelques belles illustrations et suivie d'une étude sur les *Tableaux intuitifs d'enseignement religieux*, par M. le Dr E. Devaud.

PARTIE PRATIQUE

Pour les petits.

UNE HISTOIRE A LIRE, PUIS A FAIRE RACONTER

La désobéissance punie.

Il y avait une fois un tout petit chat noir.

La maman du petit chat noir était une grosse chatte, aussi noire que son enfant.

La grosse chatte était couchée près du poêle de la cuisine, parce qu'il faisait froid dans la rue : il tombait de la neige.

La grosse maman chatte dormait.

Le tout petit chat noir ne dormait pas : il regardait la neige qui tombait toute blanche sur les pavés de la rue ; il pensait que la neige était jolie, qu'il serait plus amusant de jouer avec ses flocons que de rouler la pelote de laine ; mais la maman chatte a défendu de sortir.

Qui donc a laissé la porte entr'ouverte ?

Le petit chat noir regarde si sa mère ouvre les yeux. Non, elle a les yeux fermés.

Frouutt ! le minet est dans la rue.

Le petit chat a froid ; il appelle sa mère : « Miaou ! c'est froid, la neige ! Miaou ! ça mouille le nez ! Miaou ! ça mouille les oreilles ! Miaou ! ça mouille les pattes ! Miaou ! la neige couvre mon dos ! »

Le petit chat noir est devenu un petit chat blanc ; sa mère ne le reconnaît plus.

Mais voilà qu'il est près du poêle : la neige fond et coule. Le petit chat blanc est devenu noir de nouveau.

La maman chatte a reconnu son petit chat noir ; elle le gronde, puis elle le lèche.

Mais le petit chat noir est enrhumé ; il ne sortira plus de tout l'hiver.

J.-H. DELANNOY, directrice d'école maternelle.

ARITHMÉTIQUE

L'addition ; méthode intuitive.

L'élève A a sur son banc un tas de 325 haricots, B en a 213. Combien y en a-t-il en tout ?

Pour le savoir, il n'y aurait qu'à réunir les haricots en un seul tas et les compter : 1, 2, 3, etc.

Cela peut se faire, mais nous faisons remarquer à nos élèves que ce procédé n'est pas pratique : il exige trop de temps.

... Nous allons lui en montrer un autre qui l'intéressera sûrement.

Reprenons nos boîtes — voir *Educateur* du 22 août et 5 septembre — et rangeons-y les haricots que l'on nous propose d'additionner.

A aura 3 boîtes n° 2, 2 boîtes N° 1 et 5 grains, et B, 2 boîtes N° 2, 1 boîte N° 1 et 3 grains.

Plaçons ces deux quantités sur une table horizontale, l'une au-dessous de l'autre, les boîtes de même espèce dans la même rangée, puis au-dessous, posons une règle. Ainsi :

| | | | | |
|------------|------------|---|---|---|
| Boîte N° 2 | | • | • | |
| Boîte N° 2 | Boîte N° 1 | | • | |
| Boîte N° 2 | Boîte N° 1 | • | | • |
| Boîte N° 2 | | | • | |
| Boîte N° 2 | Boîte N° 1 | • | | • |

Rassemblons les haricots de ces deux nombres en procédant de haut en bas, et plaçons-les de l'autre côté de la règle: il y en aura 8; faisons de même pour les boîtes N° 1 et les boîtes N° 2. Le nombre qui se trouvera au-dessous de la règle sera composé de 5 boîtes N° 2, 3 boîtes N° 1 et 8 grains, c'est le nombre de 538, somme cherchée.

Il est donc bien facile d'additionner des nombres; il suffit de les disposer comme ci-haut et de réunir sous la règle d'abord les grains, puis les boîtes n° 1 et les boîtes N° 2; il ne reste plus qu'à lire le résultat ou *somme*.

Mais les choses ne sont pas toujours si faciles; on remarquera que dans notre exemple la somme des deux nombres placés l'un au-dessous de l'autre est, dans tous les cas, inférieure à 10.

C'est un premier pas; nous en ferons un autre en cherchant la somme de deux nombres qui ne sont pas dans ce cas. Ainsi :

2547 ou 2 boîtes N° 3, 5 boîtes N° 2, 4 boîtes N° 1 et 7 grains
et 1684 ou 1 boîte N° 3, 6 boîtes N° 2, 8 boîtes N° 1 et 4 grains.

Rassemblons les grains; nous remarquons qu'on peut, avec cela, remplir une boîte N° 1 et qu'il restera 1 grain, ce que nous faisons. Après avoir posé le grain à sa place, nous rassemblons les boîtes N° 1; nous en avons 1 et 4 et 8, ce qui fait 13. Il y en a assez pour remplir une nouvelle boîte N° 2 et il nous reste 3 boîtes N° 1 que nous plaçons sous la règle, à la gauche du grain, dans la rangée que formaient les boîtes N° 1. Rassemblons les boîtes N° 2; il y en a une que nous venons de former, puis 5, puis 6, ce qui fait 12 boîtes avec lesquelles nous remplissons une boîte N° 3; les 2 boîtes N° 2 restantes sont mises au-dessous de la règle. Nous plaçons de même les boîtes N° 3, soit 1 et 2 et 1 = 4. La somme est donc 4 boîtes N° 3, 2 boîtes N° 2, 3 boîtes N° 1 et 1 grain, ou 4231.

Une 3^{me} série d'exercices consistera à combiner ces deux premières, puis nous ferons des additions de nombres où il manquera des ordres (fonction du zéro) et enfin des additions de plus de deux nombres.

On abordera ensuite l'addition de nombres écrits, par le procédé connu.

J. et P. MEYER.

Degré supérieur.

ÉDUCATION CIVIQUE

La prévoyance.

Autrefois, la vie des premiers hommes était bornée au présent, on vivait au jour le jour. Aujourd'hui, notre pensée se reporte fort avant dans l'avenir; nous savons nous priver d'un plaisir pour économiser, parce que nous songeons à notre vieillesse, à la maladie possible, aux besoins de ceux qui nous entourent. Si nous jouissons de biens que nous ont acquis nos parents, nous économisons à notre tour pour les générations qui nous suivront. « Soyez prévoyant et économe, a dit Franklin, et l'indépendance sera votre couronne », ce qui revient à dire que la prévoyance et l'économie protègent et ennoblissent.

RÉDACTION : **L'économie.**

SOMMAIRE : Écrivez à un ami (à une amie) pour l'engager à pratiquer l'économie et à verser à la caisse d'épargne les petites sommes qu'il (qu'elle) peut recevoir.

SUJET TRAITÉ :

X..., le 21 novembre 1914.

Cher ami,

Je viens t'engager à pratiquer l'économie. Cette vertu consiste à ne pas faire des dépenses inutiles, à mettre de côté maintenant ce qui pourra être utilisé plus tard. Les pièces de monnaie que tu reçois parfois, verse-les à la caisse d'épargne dès que tu as réuni la somme d'un franc. Ainsi tu n'auras pas l'idée de dépenser ensuite ton argent futilement. Chaque année, ton dépôt augmentera de tes nouveaux versements et de l'intérêt. Si, un jour, un devoir de famille ou de charité t'y obligeait, tu pourrais reprendre une partie de tes versements sans difficulté.

Mais le grand avantage sera que, cette bonne habitude de l'épargne étant contractée de bonne heure, tu la conserveras toujours, et c'est là un grand moyen de ne pas craindre les difficultés matérielles que tu pourras rencontrer dans la vie et d'acquérir une honorable aisance. Allons, cher ami, prends un livret de caisse d'épargne. Plus tard, tu constateras que je t'ai donné un conseil de vrai camarade.

Ton affectionné,

AUGUSTE.

La caisse d'épargne.

SOMMAIRE : Qu'est-ce que la caisse d'épargne? — Quelle est son utilité? — Décrire un livret de caisse d'épargne.

SUJET TRAITÉ : La caisse d'épargne est une institution destinée à recevoir et à faire fructifier les petits capitaux. Il y a des caisses d'épargne qui reçoivent des dépôts à partir de cinq francs, d'autres même déjà à partir de vingt centimes. Grâce aux caisses d'épargne, les gens économes peuvent mettre de côté, dans de bonnes conditions, les petites sommes dont ils disposent. La caisse d'épargne favorise l'économie et par cela même encourage au travail.

Un livret de caisse d'épargne a généralement la forme d'un carnet. Sur la première page se trouvent, le plus souvent, le nom de la caisse, le nom, prénom et filiation du propriétaire du carnet et un numéro d'ordre. Les pages suivantes sont préparées pour recevoir l'inscription des sommes versées et retirées. Enfin, les

dernières feuilles contiennent les principaux articles du règlement d'administration de la caisse et un ou plusieurs formulaires de procuration autorisant des tiers à recevoir des remboursements.

Ma tirelire.

SOMMAIRE : Comment est ma tirelire ? — A quoi sert-elle ? — Que ferai-je quand je l'aurai remplie ? — A quoi emploierai-je le contenu ?

SUJET TRAITÉ : (*Travail d'élève*) : Ma mère m'a fait cadeau, dernièrement, d'une tirelire. Elle est en terre cuite et a la forme d'un petit tonneau. Vernie en rouge, avec des filets bleus, elle a un aspect des plus agréables. Sur l'un des fonds est une fente suffisante pour laisser passer les pièces d'un franc. Quand je reçois des sous je les laisse tomber par la fente de ma tirelire. Il est vrai que je ne puis plus disposer, à mon gré, des pièces que je mets ainsi en réserve ; mais, c'est un bien que je retrouverai plus tard. Ma tirelire se remplit peu à peu ; je la secoue, parfois, pour entendre le bruit que font les pièces de monnaie qui la remplissent à moitié. Quand elle sera pleine, je la briserai et je compterai l'argent que je posséderai alors. Je placerai cette somme à la caisse d'épargne, ou bien j'achèterai un objet utile. Je consulterai pour cela ma bonne mère, qui sait bien mieux que moi ce qu'il faut faire et qui me donne toujours de bons conseils. D'ici là, je vais chercher à remplir ma tirelire le plus vite possible.

MÊME SUJET.

(*Travail d'élève*) : J'ai été heureux de recevoir une tirelire ; cela m'engage à être économe. Elle a la forme d'une grosse poire ; elle est bien ventrue et pourra contenir nombre de petits sous et de pièces plus grandes. Elle a une ouverture très étroite qui permet de mettre facilement la monnaie mais non pas de la retirer. Ma tirelire est en terre cuite, vernie d'un beau vert-rose ; lorsqu'elle sera remplie, je la casserai d'un coup de marteau. En attendant, j'y mets toutes les petites sommes que je reçois et mon petit pécule grandit peu à peu ; lorsque j'ai la tentation de l'écorner, je me heurte à ma tirelire si bien fermée. Dans un an, j'aurai amassé cinq ou six francs ; j'ouvrirai alors ma tirelire et je ferai deux parts de son contenu. L'une sera destinée à la caisse d'épargne et, avec l'autre, j'achèterai pour maman une jolie plante verte, que depuis bien longtemps elle envie pour décorer notre salle à manger.

Le travail et la persévérance sont les sources les plus sûres de l'abondance.

SOMMAIRE : Justifiez cette affirmation de Franklin. — Désir général de s'enrichir. — Résultats du travail : argent gagné, qualités acquises. — Résultats de la persévérance : travail plus productif, épargne accumulée. — Le bonheur vient par surcroît.

SUJET TRAITÉ : Beaucoup de personnes ne croient pas possible d'être heureuses sans posséder une certaine richesse. C'est à elles que songeait Franklin quand il a écrit « que le travail et la persévérance sont les sources les plus sûres de l'abondance ». Il voulait dire par là que, grâce à ces deux moyens, on pourrait arriver à acquérir largement ce dont on a besoin.

Le travail, tout le monde le comprend, est nécessaire pour gagner quelque

argent, qui sera comme le premier capital de l'ouvrier laborieux. Mais, en travaillant, on contracte surtout les bonnes habitudes qui assurent la conservation et l'accroissement de ce qu'on possède. Un travailleur conduit ses affaires avec ordre, avec économie ; il pratique l'épargne, et il voit peu à peu s'arrondir ce qu'il possède.

Mais on comprend aussi que c'est grâce à la persévérance que ce résultat est acquis. En s'appliquant toujours au même travail, on le rend plus productif ; et peu à peu, ses gains augmentant, le modeste travailleur voit l'abondance apparaître chez lui, grâce à la continuité de ses efforts.

Franklin a donc bien marqué les vraies origines de l'aisance. Il aurait pu ajouter que, par surcroît, un travail persévérant nous procure le bonheur.

DICTÉES : La tirelire.

Savez-vous bien ce que c'est qu'une tirelire ? Ce petit vase en terre cuite, avec une bouche largement fendue en haut, représente bien des espérances, bien des calculs, bien des émotions. Chaque fois que le sou jeté par l'ouverture tombe au fond du vase, le bruit qu'il fait cause à l'enfant une émotion intime et profonde car ce bruit, plus clair ou plus sourd, dit le degré de plénitude de la caisse. Ce degré, on ne le connaît jamais tout à fait car les possesseurs de tirelire ne comptent pas ce qu'ils jettent ; ils tâchent de l'oublier et même de se persuader qu'ils ont mis moins pour avoir le plaisir d'en trouver plus le jour de la casse. Oh ! ce jour-là, l'arithmétique est une bien belle chose, l'addition une belle règle, et le mot *total*, un bien beau mot. — LEGOUVÉ.

Comment je devins économe.

Un jour, je me laissai entraîner au cabaret par des compatriotes qui ne songeaient qu'à s'amuser. Je résistai d'abord, mais ils me demandèrent si je pensais qu'une dépense de deux sous allait me ruiner ; et par mauvaise honte, je me décidai à faire comme eux. Rentré à l'atelier, je me rappelai ce qu'on m'avait dit sur les deux sous et je me demandai combien deux sous dépensés chaque jour feraient au bout de l'année. Je calculai sans peine que cela ferait plus de trente-six francs. Je devinai aisément tout ce qu'on pourrait se procurer de choses utiles avec une pareille somme, et j'essayai d'épargner chaque jour quelques centimes. Depuis ce moment l'épargne fut pour moi une règle invariable que j'appliquai à toutes mes dépenses et je vous assure que je ne m'en suis jamais repenti.

GRAMMAIRE : Le passé défini. La terminaison *ai*.

DEVOIR : 1. Ecrivez la dictée à la troisième personne du singulier : Comment Paul devint économe. Un jour Paul se laissa, etc. — 2. Ecrivez la dictée à la troisième personne du pluriel : Comment mes frères devinrent économes. Un jour, mes frères se laissèrent, etc.

TRAVAIL MANUEL

Pour préserver nos soldats du froid.

Pendant la mauvaise saison nos soldats ont besoin de vêtements de dessous très chauds. Les jeunes filles de nos écoles seront sans doute heureuses de travailler quelques heures chaque semaine pour en confectionner.

Voici, pour celles qui voudraient s'employer à ce patriotique travail, deux « recettes » pour la confection de *tricot*s, très chauds et très pratiques.

I. *Tricot à faire exécuter par les petites filles les plus jeunes et les moins habiles :*

On fait au tricot, avec deux aiguilles en bois de moyenne grosseur et de la laine souple, une simple bande de 30 centimètres de large sur 2,30 m. de longueur, le point à *l'endroit seulement*, et le tricot est fini.

Pour le mettre on applique une des extrémités à droite sur la poitrine en rejetant tout le reste sur l'épaule droite. On passe sous le bras gauche, puis sous le bras droit; on ramène sur l'épaule gauche et on rentre le bout à l'intérieur de la ceinture ainsi faite. C'est excessivement chaud et ce tricot sert au besoin de cache-nez, même d'oreiller quand on couche sur la paille.

II. *Tricot au crochet à faire exécuter par les élèves avancées.*

Matériaux pour un tricot : 450 grammes de laine; 6 boutons; un crochet de moyenne grosseur.

Le point doit être assez lâche. — Le tricot se fait en quatre parties : le devant, le dos, les manches; quatre élèves peuvent donc y travailler à la fois.

Devant : Faire une chaînette de 63 mailles, 1^{er} tour, 60 barrettes. Passer la laine sur le crochet; hauteur approximative de deux tours de barrettes 3 cm. (si on prend le temps de faire des demi-barrettes au lieu de barrettes il faudra doubler les tours); — 2^e tour, 60 barrettes. Piquer toujours dans la maille arrière du tour précédent; — 3^e tour, 60 barrettes. A la fin de ce tour, faire une chaînette de 25 mailles pour l'emmanchure, retourner son ouvrage; — 4^e tour, faire sur cette chaînette 22 barrettes, continuer le 4^e tour en faisant 60 barrettes sur celle du tour précédent. Total 82 barrettes; — 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e tours, également 82 barrettes, ce qui forme la pièce d'épaule droite. Aux tours suivants on diminue pour faire la gorge.

Pour cela, à la fin du tour, on laisse une ou deux mailles sans faire de barrettes (suivant le nombre indiqué); — 11^e, 12^e tours : 80 bar.; — 13^e, 14^e tours : 79 bar.; — 15^e, 16^e, 17^e tours : 78 bar.; — 18^e, 19^e tours : 79 bar. A la fin du 19^e tour, faire 4 mailles en l'air; — 20^e tour : les 4 mailles en l'air formeront, en piquant dans la 1^{re}, une barrette de plus, soit 80 bar.; — 21^e tour : 80 bar. On doit faire la pièce de l'épaule de gauche plus longue que celle de droite (repli pour les boutonnières et les boutons). Faire 6 mailles en l'air à la fin du 21^e tour; — 22^e tour : avec ces 6 mailles, faire 5 barrettes, continuer le tour en faisant 80 bar sur celles du tour précédent. Total 85 bar.; — 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e tours : 85 bar.; — 29^e tour : 60 bar.; — 30^e et 31^e tours : 60 bar.

Dos : Pareil au devant, mais en sens inverse, c'est-à-dire : 1^{er}, 2^e, 3^e tours : 60 b.; — 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e tours : 85 b.; — 11^e, 12^e tours : 80 bar.; — 13^e, 14^e tours : 79 bar.; — 15^e, 16^e, 17^e tours : 78 bar.; — 18^e, 19^e tours : 79 bar.; — 20^e, 21^e, 22^e, jusqu'au 28^e tour compris : 82 bar.; du 29^e au 31^e tour : 60 bar. Coudre les côtés et les pièces d'épaules les moins hautes. Rabattre la partie plus haute de l'autre pièce d'épaule (2^e) pour coudre les boutons et les boutonnières.

Manches : 1^{er} et 2^e tours : 20 bar.; — 3^e, 4^e tours : 40 bar.; — du 5^e au 20^e

tours : 60 bar. ; — 21^e, 22^e tours : 40 bar. ; — 23^e, 24^e tours : 20 bar. La manche finie, pour arrondir les augmentés, qui forment un angle, faire, sauf autour de l'emmanchure, un rang de points coulés, glisser la laine sur le crochet, sauf dans les angles des augmentés où l'on fera des barrettes et des demi-barrettes pour égaliser. La manche cousue, faire quelques rangs de demi-barrettes pour serrer le poignet.

Col : Faire autour de l'encolure une bande de demi-barrettes du double de la hauteur voulue, de longueur suffisante.

Coudre les boutons.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Aux instituteurs vaudois.

La guerre déchaînée en Europe et la mobilisation de notre armée ont causé de sérieuses perturbations dans le domaine de l'école, comme en tant d'autres. Le Département de l'Instruction publique s'est trouvé en présence d'une situation embarrassante, qui menace d'ailleurs de se prolonger, et il a dû prendre toute une série de décisions occasionnelles que des circulaires ont fait connaître aux autorités communales et au personnel enseignant. Les unes concernent les vacances, la fréquentation, le remplacement des régents-soldats; d'autres visent la situation matérielle des instituteurs et des institutrices. Mais, au point de vue général, la plus importante des dispositions arrêtées par notre haute autorité est certainement celle qui prévoit la suppression des cours complémentaires. Elle est due à divers motifs, tels l'absence de deux cents maîtres d'école, la nécessité de remplacer les hommes mobilisés par les jeunes gens de seize à dix-neuf ans, surtout dans les exploitations agricoles, et enfin, raison plus grave encore, les soucis budgétaires. Grâce à cette économie, il a été possible de ne point suspendre les nouvelles augmentations triennales que plusieurs attendent avec une légitime impatience : c'est là ce que j'avais à cœur de vous dire.

Les maîtres des cours ne seront point fâchés de disposer de leur demi-journée du samedi, ni d'être délivrés d'une tâche parfois ardue. Il n'en demeure pas moins vrai que les jeunes gens de nos villages seraient abandonnés à eux-mêmes dans cette longue saison d'hiver, que beaucoup d'entre eux se contenteraient d'une existence essentiellement végétative si personne ne prenait le souci de s'oc-

cuper de leur culture intellectuelle. Telle est la belle tâche que nous voudrions vous proposer, chers collègues vaudois !

Il ne s'agirait pas de cours donnés selon un programme et un horaire stricts, mais de réunions où le maître pourrait faire preuve de cet esprit d'initiative que nous devons si souvent contraindre ou repousser en temps ordinaire. Ces séances auraient lieu le soir, pour ne pas empêcher le travail de la journée ; les jeunes gens y seraient aimablement conviés par la commission scolaire. Le maître en fixerait le programme selon son inspiration ou ses moyens, en évitant toutefois de lui donner un caractère trop fantaisiste. Nous nous permettons de vous soumettre les quelques idées suivantes, dans le seul but d'en éveiller d'autres plus fructueuses :

1. *Géographie* des pays belligérants, et spécialement des régions où sévit la guerre. — Voies par lesquelles la Suisse est approvisionnée en matières premières et en denrées alimentaires ; provenance de ces produits. — Débouchés ordinaires de l'industrie suisse ; etc.

2. *Histoire* : Les grands généraux. — Les guerres de Napoléon. — Les invasions de la Belgique. — Formation de l'empire allemand. — La France au XIX^e siècle. — Constitution du royaume d'Italie.

3. *Instruction civique* : Organisation politique des Etats qui nous entourent. — Le régime parlementaire. — Le rôle du souverain dans les différents Etats monarchiques. — Armée permanente et armée de milices. — La défense nationale de la Suisse en 1814 et en 1914. — La neutralité helvétique : traité de Vienne. — La Croix-Rouge.

4. *Langue maternelle* : Lectures diverses. — Correspondance d'affaires.

5. *Comptabilité* : Comment s'établit le prix de revient ; discussion des bases ; importance d'un tel calcul. — L'épargne et les intérêts composés. — Le compte-courant (notions élémentaires). — Actions et obligations ; fonds publics.

6. *Arpentage ou toisé* : Mesurage d'un terrain. — Comment retrouver l'emplacement d'une borne, d'après le plan cadastral. — Etablir le plan d'un drainage, etc.,

7. *Sciences* : Sujets choisis par le maître suivant ses goûts, ses études personnelles, et le milieu où il vit.

Le champ tout entier reste d'ailleurs absolument libre ; vous pouvez l'ensemencer à votre gré. Mais si vous faites quelque chose, vous travaillerez pour la patrie, en honorant votre profession.

ERNEST VISINAND.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Commission interecclésiastique romande de Chants religieux.

Viennent de paraître : Trois chants de Noël pour voix égales, en un fascicule de 5 centimes. Chœurs mixtes et chœurs d'hommes pour Noël. Envoi de chœurs à l'examen. S'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny s/Morges.



A. BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8
offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

| | | |
|---|---------|----------|
| Cotonne | 100 cm. | fr. 0,90 |
| Flanelle cretonne. | 80 » | » 1,75 |
| Drap gris, qual. extra, large | 130 » | » 4,75 |

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 *E.U.A. 1904* *1906* *1910*

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73.

Neuchâtel, rue du Seyon.

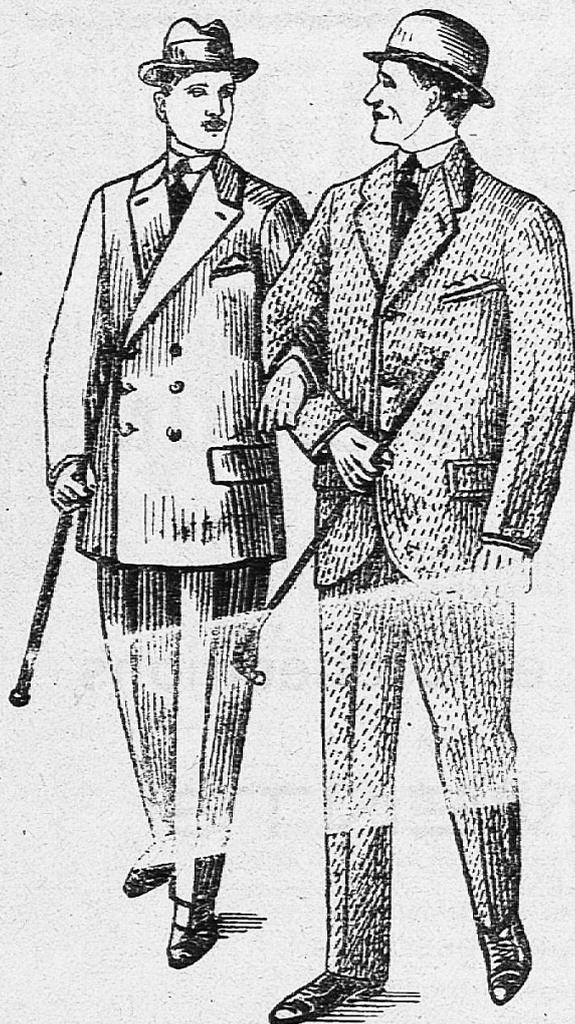
Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont



**MAISON
MODÈLE**

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10⁰ | à 30 jours
aux membres
de la S. P. V.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * **GLACES**

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 

Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRERES

(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY** :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{me} ANNÉE. — N° 48

LAUSANNE — 28 Novembre 1914.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE RELIGIEUSE)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Librairie H. DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

Langue allemande.
Die deutschen Klassiker

Eine Sammlung von billigen Schulausgaben
mit Einleitungen und Anmerkungen

- Wilhelm Tell** von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris)..... 1 Fr.
 - Die Jungfrau von Orleans** von Prof. Loiseau (Toulouse) 1 Fr.
 - Faust** von Prof. Morel, (Paris)..... 1 Fr.
 - Hermann und Dorothea** von Prof. Meneau (Paris) 1 Fr.
 - Egmont** von Prof. Loiseau (Toulouse)..... 1 Fr.
 - Iphigenie** von Prof. Souillart (Lycée Lakanal, Sceaux) 1 Fr.
 - Prinz von Homburg** von Prof. Hagen (Lycée de Toulouse) . 1 Fr.
 - Wallenstein** von Prof. Loiseau (Toulouse), (volume double). 2 Fr.
- VIENT DE PARAÎTRE
- Maria Stuart** von Prof. Beley (Paris) 1 Fr.
- EN PRÉPARATION
- Götz von Berlichingen** von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris).

SYSTEMATISCH GEORDNETE
GESPRAECHSTOFFE

und Angebahntes Notizbuch (Vocabulaire Allemand-Français)
par M. MARCEL MATHIS, Professeur au Lycée St-Louis.

*Nouvelle édition entièrement recomposée avec la traduction
française en regard.*

Un volume in-16, cartonné toile souple 2 fr. 50

Langue Anglaise VIENT DE PARAÎTRE

Practical Word-Book

Vocabulaire Anglais-Français
classé méthodiquement. Revision du vocabulaire acquis
(avec les idiotismes et les proverbes anglais)

par **Douglas Gibb**

Professeur au Lycée St-Louis et à l'École Coloniale, Chargé de Conférences à l'École Polytechnique. Un vol. in-16 cartonné toile souple 2 fr. 50

VIENT DE PARAÎTRE

Handbook of Commercial English

The Industrial and Colonial World par

G.-H. Camerlynck

Professeur au Lycée St-Louis. Ancien professeur à l'École Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie (Paris) et à l'École Supérieure de Commerce de Nancy.

A. Beltette

Professeur au Lycée, à l'École Supérieure de Jeunes filles et à l'École pratique de Commerce et d'Industrie de Tourcoing.

Un volume de 288 pages, cartonné toile 3 fr.

LANGUE ESPAGNOLE

Nouvelle méthode pour l'enseignement de l'Espagnol

par **M.M. E. Dibie**, Agrégé de l'Université, Professeur aux Lycées Carnot et Henri IV et **A. Fouret**, Agrégé de l'Université, Professeur du Lycée d'Annecy.

Primeros Pinitos, (classes de 1^{re} année) 1 vol. in-8 carré de 244 pages, relié toile, orné d'un grand nombre d'illustrations, 3^e édition..... 3 fr.

Andando, (classes de 2^{me} année) 1 vol. in-8 carré de 300 pages, cartonné toile, orné d'illustrations spéciales de Victor Ramond 3 fr. 25

Por España, (classes de 3^{me} année)

EN PRÉPARATION

N. B. Tous nos ouvrages sont en vente à la Librairie Payot et Cie, de Lausanne.

EDITION "ATAR", GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

| | |
|---|------|
| Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> , | |
| 1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans) | 0.70 |
| » livre du maître | 1. — |
| 2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans) | 0.90 |
| » livre du maître | 1.40 |
| 3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans) | 1.20 |
| » livre du maître | 1.80 |
| Calcul mental | 1.75 |
| Exercices et problèmes de géométrie et de toisé | 1.50 |
| Solutions de géométrie | 0.50 |
| Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur | 1.50 |
| Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen | 1.50 |
| Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur | 3. — |
| Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i> | 0.75 |
| Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> , | |
| 1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition. | 1.50 |
| Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> , | |
| 2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition | 3. — |
| Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , | |
| par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition | 1.40 |
| Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , | |
| par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition | 1.50 |
| Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition | 1.50 |
| Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> . | |
| Edition complète | 0.60 |
| — réduite | 0.45 |
| Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> . | |
| Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné | 2. — |
| Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof. | |
| 3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte | 2.75 |
| Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> . | |
| 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié | 2. — |
| Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i> | 0.95 |
| Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille | 1. — |
| Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i> | 0.50 |
| Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i> | 0.65 |
| Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique. | |
| Broché | 1.50 |
| Relié | 2.75 |
| Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné | 1.50 |
| Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition | 2.50 |
| Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur, | 2. — |
| » » 2 ^{me} » » Optique et électricité, | 2.50 |
| Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> . | 2.25 |
| » de chimie, » » | 2.50 |
| Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> . | |
| Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné | 2. — |
| Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof. | |
| II ^{me} partie, Autorités fédérales | 2. — |

Librairie Payot & Cie, Lausanne

Pour paraître en décembre :

M. BUTTS

HÉROS!

Episodes de la guerre de 1914.

Avec de nombreuses illustrations.

Un volume in-12, broché fr. 2,50

Ce livre ne peut manquer de susciter un très grand intérêt chez nous. Chacun des récits très divers qu'il contient retrace un trait d'héroïsme ou de dévouement pris dans la guerre actuelle. Au milieu des anxiétés et des tristesses qui, en cet hiver tragique, atteignent même les non combattants et les neutres, il est réconfortant pour la conscience publique universelle de connaître et de remémorer les actions sublimes accomplies non seulement par de grands capitaines et d'héroïques soldats mais aussi par des femmes et de faibles enfants. Car c'est un beau spectacle que de voir défiler toute une humanité qui « préfère sa liberté au bien-être matériel, à la sécurité, à la vie elle-même. » Jamais l'abnégation de soi-même, le sacrifice de l'individu à la communauté nationale, le renoncement à toute vue d'intérêt personnel n'ont été poussés plus loin que dans l'unanime effort de tous ces courages dont le magnifique exemple nous est donné.

CONTES DE LA GRÈCE HÉROÏQUE

par E.-F. BUCKLEY (Traduit de l'anglais par S. GODET)

1 vol. in-16, illustré de 25 gravures.

Broché, Fr. 3.50. — Relié: Fr. 5.—

C'est une aimable idée d'avoir voulu présenter à la jeunesse quelques uns des beaux récits qui ont ému ou charmé l'imagination de la Grèce antique. On trouve dans les neuf récits qu'on lira dans ce volume, le charme propre du *folklore*, c'est-à-dire le souvenir encore vivant des plus vieilles croyances de l'humanité, le mystère partout répandu, le merveilleux en sa pleine floraison, de sombres terreurs sur l'obscurité de la destinée humaine, un vif sentiment de la nature, une fraîcheur d'impressions délicieuse... Ce sont, à bien des égards, d'admirables contes de fées.

(Alfred Croizet, de l'Institut.)